Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230223-DE29_2023-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 23 février 2023

L'an 2023 et le 23 février à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 9 février 2023.

Date de la convocation : 9 février 2023
Date d'affichage : 9 février 2023
Délibération N° 23-02-2023 / N°29
Etaient présents les membres en exercice : 83

Messieurs Jean-Marie Dufay, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Yves Petit, Maurice Soyez, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeysez,Hugues Legoux, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet , Alain Traisnel, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, François Coquart, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Françoise Simon, Chantal Dufresne, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 10
Membres ayant donné procuration : 5
Membres votants : 98

Absents : Pascal Coin, Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Christian Delambre, Jean Bridel, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Philippe Duez, Roland Descamps, Eric Caron,

Absents suppléés : Hubert Morreel suppléé par Martine Thery, Vincent Lacroix suppléé par Pascal Glavieux, Luc Delaporte supplée par Francine Camus, Jean-Louis Cauvet supplée par Marilyne Hadj, Freddy Balavoine supplée par Claudine Victor, Frédéric Plaquet suppléé par Élisabeth Dufour,Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, Jean-Louis Lebas supplée par Joël Bray, Denise Tetelin suppléée par Muriel Sergier, Philippe Vanderbeken suppléé par Christophe Saudmont.
Absents excusés : Thomas Bonnelle, Eric Poulain, Magalie Jonard

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Serge Leu ayant donné procuration à Henri Cuvillier.

Secrétaire de séance : Dominique Coppin

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230223-DE29_2023-DE

Titre de la délibération : Terre de jeux 2024

Monsieur le Vice-Président précise que les Jeux Olympiques 2024 auront lieu à Paris.
Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 (COJO) a lancé le label « Terre de Jeux », qui sert de plateforme pour toutes les collectivités qui souhaitent profiter de l'effet d'appel de la compétition pour développer la pratique sportive et organiser des événements, et de première étape pour celles qui souhaitent candidater à l'accueil de l'entraînement de délégations étrangères en amont des épreuves sportives elles-mêmes.

Monsieur le Vice-Président indique que la Communauté de Communes souhaite participer à la Semaine Olympique et Paralympique du 03 au 08 avril 2023 et à la journée Olympique du 23 juin 2023.

Monsieur le Vice-Président propose de mettre en place des actions dans le cadre de ce label Terre de Jeux 2024.

Suite à l'avis favorable de la commission en date du 29 novembre 2022 et du Bureau en date du 7 décembre 2022, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de mettre en place des actions dans le cadre du label Terre de Jeux 2024
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ces actions
- d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2023

Le Président

Communauté de Communes des Campagnes * Pas de Calais *

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 09/03/2023 et publication ou notification du 09/03/2023

Communauté de Communes des Campagnes * Pas de Calais *